

**Présenté par**  
**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente du conseil régional  
d'Île-de-France

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE**

## Sommaire

<a href="#">EXPOSÉ DES MOTIFS</a> .....	3
<a href="#">PROJET DE DÉLIBÉRATION</a> .....	4

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Par courriers du 31 décembre et du 10 janvier 2025, Monsieur Jean-Didier BERGER a démissionné respectivement de ses fonctions de Vice-président du conseil régional et de son mandat de conseiller régional.

Il convient dès lors d'envisager de procéder à son remplacement ou, le cas échéant, au renouvellement de la commission permanente, conformément aux articles L. 4132-2, L. 4133-5 et L. 4133-6 du code général des collectivités territoriales. Il convient également de procéder au remplacement de Monsieur BERGER au mandat de Vice-président, conformément aux dispositions précitées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**



**VALÉRIE PÉCRESSÉ**

## PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 26 MARS 2025

### COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Le conseil régional d'Île-de-France,

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4132-2, L. 4133-5 et L. 4133-6 ;

**VU** la délibération n° CR 2021-035 du 2 juillet 2021 relative à l'élection du président du conseil régional ;

**VU** la délibération n° CR 2021-036 du 2 juillet 2021 modifiée portant composition et élection de la commission permanente du conseil régional ;

**VU** le règlement intérieur du conseil régional d'Île-de-France, et particulièrement ses articles 3 et 36 ;

**VU** la démission de Monsieur Jean-Didier BERGER de l'exécutif régional en date du 31 décembre 2024 et de son mandat de conseiller régional en date du 10 janvier 2025 ;

**VU** le budget de la région Île-de-France pour 2025 ;

**VU** le rapport n°CR 2025-007 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

**Considérant** qu'à l'issue du délai d'une heure prévu par le CGCT pour le dépôt des listes, une seule liste comportant une candidature pour le siège à pourvoir a été déposée, et qu'en conséquence les désignations prennent effet immédiatement, la présidente en donnant lecture ;

**OU**

**Considérant** qu'à l'expiration du délai d'une heure prévu par le code général des collectivités territoriales pour le dépôt des listes, plusieurs listes ont été déposées et qu'il y a lieu de procéder à un scrutin ;

**Considérant** l'élection de la commission permanente au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;

**Considérant** l'élection des vice-présidents au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

**Article 1 :**

Mme/M. .... est élue/élu à la commission permanente, en lieu et place de Monsieur BERGER.

**OU**

L'article 2 de la délibération n° CR 2021-036 précitée est rédigé ainsi :

- « La commission permanente est composée comme suit :
- De sa présidente de droit : Madame Valérie PÉCRESSE, présidente du conseil régional ;
  - Des 68 membres suivants :

1		35	
2		36	
3		37	
4		38	
5		39	
6		40	
7		41	
8		42	
9		43	
10		44	
11		45	
12		46	
13		47	
14		48	
15		49	
16		50	
17		51	
18		52	
19		53	
20		54	
21		55	
22		56	
23		57	
24		58	
25		59	
26		60	
27		61	
28		62	
29		63	
30		64	
31		65	
32		66	
33		67	
34		68	

**Article 2 :**

L'article 3 de la délibération n° CR 2021-036 précitée est rédigé ainsi :

« Parmi les membres de la commission permanente, sont élus les 15 vice-présidents suivants :

- 1er vice-président Mme/M. .... en charge de .....
- 2ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....
- 3ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....
- 4ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

5ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

6ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

8ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

9ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

10ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

11ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

12ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

13ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

14ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

15ème vice-président Mme/M. .... en charge de .....

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**

**VALÉRIE PÉCRESSE**